



# Règlement du Concours photo

Organisé à l'occasion des JST2024 du RµI  
Du 20 au 22 novembre 2024 à Villenave d'Ornon



Ce concours est ouvert à toute personne inscrite aux journées annuelles du RµI et qui sera présente **au moins le jour des résultats (soit le 22 novembre)**.

Chaque participant au concours devra déposer au maximum **une** photo, ainsi que son **autorisation d'utilisation signée**, avant la date limite de dépôt, via la [page "Soumission" du site des JST 2024](#).

Chaque image proposée devra présenter une qualité suffisante pour une impression de 40 x 30 cm (poids maximum de l'image : 10 Mo, résolution minimale de 150 dpi minimum et 2400 X 1800 pixels) et être envoyée au format JPEG ou TIFF. L'échelle devra apparaître sur l'image. A terme, l'équipe organisatrice du concours se réserve la possibilité d'intégrer un bandeau (2 cm en bas de l'image) sur lequel figurera la légende de l'image (donc faire attention à ce qu'il n'y ait pas de détail d'intérêt particulier sur le bas de l'image).

Seules les modifications de contraste, luminosité, cadrage, barre d'échelle et colorisation sont autorisées. Les modifications de type « photo-montage » sont interdites. L'image pourra être en couleur ou en N&B.

Toutes les techniques d'imageries et de microscopies sont autorisées, ainsi que les images de reconstruction, modélisation, etc.

L'image ne doit pas avoir été déjà publiée ou primée dans un concours photo.

Les participants aux concours autorisent : (i) l'exposition de leur photo pendant les JST 2024 du RµI, (ii) leurs tutelles à utiliser l'image fournie.

L'organisateur du concours est le comité local d'organisation des JST2024. Cet organisateur se réserve le droit d'exclure une image de la compétition si elle était susceptible de poser problème, ainsi que d'annuler ou de suspendre le concours si les circonstances l'exigeaient.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Les photos seront exposées pendant le colloque. Un vote sera effectué par les participants des JST2024, selon les modalités qui leur seront communiquées par les organisateurs du concours, sur des critères de qualité visuelle, originalité, esthétique ou qualité scientifique ou technique de l'image.

A la suite des résultats du concours chaque participant pourra récupérer sa photo.

*Les photos publiées feront référence au propriétaire dans le respect des droits d'auteurs. Sans mention contraire, l'auteur de l'image sera considéré comme étant le participant qui envoie l'image.*

